

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 22 Octobre 2015.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLANTARD Thierry, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. PLUMELET Jean-Luc (*pouvoir à Mme POYER Audrey*) et M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme POYER Audrey et M. PLANTARD Thierry.

**OBJET** : *Motion en faveur des salariés du CHS.*

N° 2015 / 10 / 30

*Dans un contexte d'économie budgétaire, les baisses de dotation du Ministère de la Santé via les Agences Régionales de Santé, contraignent Le Centre Hospitalier de Blain à prendre des mesures économiques qui l'oblige à des ajustements budgétaires et organisationnels douloureux voire préjudiciables pour ses missions de service public et ses salariés. Si le Conseil municipal a conscience de la nécessité de recouvrer un équilibre des comptes de l'établissement, il s'inquiète en revanche de l'impact possible sur les projets de l'établissement, les patients et le personnel.*

*Sur proposition de Monsieur le maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- ✓ *renouvelle son attachement au positionnement du Centre Hospitalier de Blain comme acteur de proximité de service public de soins et garant de la continuité de la prise en charge des patients sur le territoire.*
- ✓ *se dit soucieux de l'évolution des conditions de travail des personnels de l'établissement*
- ✓ *alerte les élus du territoire sur la situation de l'établissement,*
- ✓ *sollicite un rendez-vous auprès de l'ARS pour échanger sur la situation de l'établissement,*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 3 Novembre 2015,

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20151029-CM-2015-10-30-  
DE  
Date de télétransmission : 03/11/2015  
Date de réception préfecture : 03/11/2015